



Station-service : que dit la réglementation sur l'affichage des prix des carburants ?

- Fiche rédigée par l'équipe éditoriale de WebLex
- Dernière vérification de la fiche : 24/07/2020
- Dernière mise à jour de la fiche : 05/10/2018

Toutes les entreprises, quelle que soit l'activité considérée, sont tenues de respecter la réglementation générale relative à l'affichage des prix. Toutefois, il peut arriver que certaines activités fassent l'objet d'une réglementation plus stricte. C'est notamment le cas pour les stations-service...

Station-service : pourquoi l'affichage des prix des carburants est-il réglementé ?

Tout le monde se déplace en voiture. Aujourd'hui, tout le monde ou presque utilise une voiture pour se déplacer (travail, vacances, loisirs, etc.). Ce qui suppose que la voiture puisse se ravitailler en carburant dans une station-service.

Tout le monde a donc besoin d'une station-service...

{ABONNEZ-VOUS}

Station-service : 3 réglementations à respecter !

Que dit la réglementation ? Les stations-service sont tenues de respecter la réglementation sur l'affichage des prix des carburants. Mais pour être plus exact, les stations-service sont tenues de respecter 3 réglementations sur l'affichage des prix des carburants : lesquelles ?

1ère réglementation : la réglementation générale...

{ABONNEZ-VOUS}

[BANNIERE_DROITE]